

12 ans après leur qualification à une coupe du monde, les éperviers en chute libre
Claude Leroy enfonce davantage le football togolais dans le gouffre



Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique
 d'Informations et d'Analyses

N°462 du Mercredi 18 octobre 2017 - 11^{ème} année - Prix: 250 FCFA

CRISE POLITIQUE

P.3

Quand l'arrestation de l'Imam d'une mosquée de Sokodé et conseiller de Tikpi Atchadam provoque des actes de violences dans plusieurs villes du Togo



► **Bilan provisoire : Trois morts dont deux militaires**

GESTION DIPLOMATIQUE DE LA CRISE TOGOLAISE

P.6



**Après la récusation
 d'Aïchatou Minedaoudou de
 l'OIF, l'opposition boude Alpha
 Condé, le Président en
 exercice de l'Union Africaine**

MANIFESTATIONS PUBLIQUES ET DESTRUCTION DES BIENS PUBLICS



La Poste de Sokodé incendiée



Le Siège du PNP incendié à Agoè

P.3

Qui sont les vrais perdants ?

PROMOTION DE LA CULTURE CITOYENNE

**Le COPED et le PDG étaient
 dans la région centrale pour
 des conférences-débats**

P.2



Merd Alors

Rester dans l'esprit de la loi !

Depuis près de deux mois, le Togo est confronté à des tensions politiques qui dégénèrent parfois en violence lors des manifestations incessantes organisées par l'opposition. Jeudi dernier en conseil des ministres, le gouvernement a fait le bilan des différentes marches et autres meetings à Lomé et en région. Il a déploré les débordements, notamment lors du rassemblement du 5 octobre dernier au cours duquel certains groupes se sont détachés de la manifestation pour se livrer à des actes de vandalisme sur des biens publics et privés et de violence sur des commerçants. Incidents similaires observés à Sokodé. Ces incidents sont contraires à l'esprit de la loi du 16 mai 2011 sur les manifestations publiques. Pour le gouvernement, les incitations à la violence et à la haine de certains leaders politiques, qui encouragent leurs militants via les réseaux sociaux à s'en prendre aux forces de l'ordre et aux autorités, est inacceptable. Le conseil des ministres a réitéré sa volonté d'apaisement et de cohésion et a invité la population à œuvrer pour le vivre ensemble et la paix sociale. On doit donc rester coller à l'esprit de la loi. Toute manifestation programmée doit être objet de discussion entre organisateurs et pouvoirs publics en vue de préserver la paix et l'intérêt national. Dans toute chose, il faut rester autour d'une table de négociation et trouver un terrain d'entente. Ceux qui croient au contraire, sont les ennemis du Togo. Ce qui a provoqué des morts le 19 Août 2017, c'est le non respect de l'itinéraire prédéfini. Et il faut désormais éviter ces genres d'écarts. L'interdiction des marches des 18 et 19 octobre risque encore de créer d'autres problèmes. La loi communément appelée « Loi Bodjona n'interdit pas les manifestations en public. Si le ministre de l'Administration territoriale voulait l'interdire, il ne doit pas passer par une déclaration ou un communiqué. Tout doit se faire de façon consensuelle. Il faut ouvrir des discussions et faire comprendre aux organisateurs les effets néfastes des marches en semaine sur l'économie d'un pays. Mais lorsqu'on se lève et d'une façon unilatérale on prend des mesures qui vont à l'encontre des lois en vigueur, c'est de la provocation. Tout doit se discuter dans l'esprit d'une cohésion sociale. Chercher à camper sur les positions n'est pas une bonne chose. En toute chose, il faut privilégier les discussions. Le grand problème des Togolais, c'est cette crise de confiance. Le jour qu'on arrivera à se surpasser et à voir l'intérêt du pays, le Togo sortira en grand.

Le Magnan

PROMOTION DE LA CULTURE CITOYENNE

Le COPED et le PDG étaient dans la région centrale pour des conférences-débats

Dans le but de contribuer à la promotion d'une culture citoyenne et de paix pour un meilleur vivre ensemble le COPED et le PDG a organisé les 12,13 et 14 octobre 2017 à Sokodé, Tchamba, Blitta et Sotouboua des conférences-débats publics à l'endroit de 200 personnes sur la non-violence, la tolérance, la liberté d'opinion, l'acceptation de l'autre avec ses différences, liberté d'opinion et les impacts des NTIC sur le vivre ensemble. Ces conférences-débats qui ont pour thème : Pluralisme politique, Démocratie, Développement et cohésion sociale a rassemblé plus de deux cent personnes dans chaque chef lieu des préfectures retenues.

Les débats se sont déroulés en présence des préfets desdites localités. A Tchamba, Mme Titikpina Aïssatou a relevé que nul n'ignore l'importance de la paix, la concorde et l'entente cordiale qui se manifeste par la vie harmonieuse et pacifique des différentes

la construction de nos milieux a-t-elle relevé. Pour elle, la mauvaise exploitation des différences naturelles et artificielles, leur négativité, le rejet des uns par les autres sont des sources profondes des conflits.

ASokodé, le Préfet de Tchoudjo, le



communautés. Ainsi la paix du cœur, la joie et l'absence des conflits sont-elles indispensables à

Colonel Mompion a indiqué que la conférence publique associe trois thèmes qui constituent un



processus dynamique étroitement lié dans la mesure où ; la démocratie et le développement ne peuvent s'épanouir dans une situation conflictuelle. Pour lui, la démocratie au niveau politique va au-delà du simple vote périodique. Elle recouvre l'entièreté du mécanisme de participation des citoyens au processus décisionnel dont celui relatif au développement. Il déclare qu'il existe un lien étroit entre démocratie et développement. Il s'est interrogé sur les sms et autres réseaux en bousculant les modes traditionnels de communication devraient-ils vider la gouvernance de son statut institutionnel.

A Blitta, le Préfet de la localité s'est réjoui du thème de la conférence débat qui cadre bien avec la réalité vécue par les Togolais actuellement. C'était le même son de cloche à Sotouboua avec le

préfet de cette localité.

La conférence-débat a été animée par le Président du COPED M. Ouro Bossi Tchacondoh qui avait à ses côtés le Président du PDG. Le conférencier a tenu en haleine le nombreux public qui a répondu présent aux invitations qui leur avaient été adressées. C'est dans une ambiance de convivialité que les débats se sont déroulés.

L'originalité de ces conférences-débats

Le PDG ayant constaté le déficit en matière de civisme, de citoyenneté et de culture de paix au sein de la société togolaise, a entrepris depuis sa naissance en 2013, une série de formations en partenariat avec le COPED. Ainsi, ces deux structures ont signé un accord de partenariat avec Radio Lomé pour des émissions d'éducation civique (rendez-vous citoyen, droits et devoirs du citoyen et L'heure de la décentralisation). En dehors de ces actions, le PDG a eu à organiser en 2014 des soirées citoyennes avec l'appui financier et technique de l'Ambassade des Etats-Unis, aussi il a formé des jeunes appelée jeunes et femmes médiateurs locaux de paix en 2015 dans la région Centrale dans le cadre de la mise en place d'une infrastructure durable de paix avec l'appui technique et financier du PNUD. Cette sensibilisation à la culture de paix a été réitérée en Décembre 2016 à Sokodé par ces deux structures, dans le cadre du Projet d'Education au civisme et à la citoyenneté (PECIC), financé par le ministère de la communication. Par leur dévouement et engagement à la mission qui leur est assignés, ils ont servi et servent aujourd'hui encore comme personnes de référence au sein de leurs communautés et structures.

C'est fort de cette expérience, et eu-égard aux tribulations politiques ayant cours dans notre pays que nous pensons élargir cette action aux autres localités du pays en vue d'atténuer voire d'éradiquer les effets liés à la violence, aux actes inciviques pour susciter au sein des populations un amour de la culture de paix, gage de la cohésion sociale.

Une bonne initiative qui a été beaucoup saluée par les autorités locales et les populations qui ont eu à participer à ces conférences-débats.

Le Magnan

SOTUBOUBA

Une mystérieuse affaire de sorcellerie dans un lycée

Un hangar construit en début d'année pour désengorger la classe de 3è est devenu sujet à polémique au sein du lycée Tittigbé (IESG Sotouboua, DRE-C) de Sotouboua. Selon nos informations, les sorciers du village ont donné un ultimatum au proviseur et au corps enseignants de démolir ce hangar qui serait érigé sur leur passage

Le message, signé par le secrétaire des sorciers (image) dit expressément que si l'administration ne se soumet pas à leur injonction, le président des parents d'élèves, le proviseur et le censeur mourront et ensuite les enseignants. Au lendemain de cette affiche sur la fenêtre du proviseur et à l'entrée du lycée, la panique a envahi tout le lycée.

Depuis quelques jours, la panique est générale au sein du corps enseignant du lycée Tittigbé (IESG Sotouboua, DRE-C). En effet, deux affiches posées respectivement sur la fenêtre du bureau du Proviseur et sur l'enseigne à l'entrée du Lycée profèrent des menaces de mort contre le président APE, le proviseur, les surveillants et les professeurs. Le secrétaire des sorciers qui a signé les affiches au nom de ses camarades sorciers, exige le rétablissement du chemin bloqué par le nouvel appâtam. Dans l'intention de désengorger la classe de 3ème, un hangar est



réalisé à cette rentrée. Celui bloque un chemin qui traversait le terrain de sport et la cour de l'établissement. En cas du refus de la part de l'administration de libérer la voie, les sorciers promettent qu'ils frapperont à mort tout le personnel du Lycée en commençant par le proviseur. Cette menace foudroyante a engendré une panique indescriptible. Ainsi, les professeurs ont décidé d'arrêter immédiatement les activités

pédagogiques jusqu'à ce que toute la lumière soit faite sur cette affaire.

Il faut rappeler qu'un pareil événement auquel font référence les sorciers, s'est déjà produit entre

2007-2008 dans ce lycée. Lors de cet événement, des branches de manguiers se sont brisées dans la cour du lycée, les âmes des enseignants envoyées sur l'autel de sacrifice des sorciers, certains élèves sorciers se sont transformés en éperviers pour enlever un professeur dans son champ. Face à cette nouvelle situation, le corps enseignant a pris au sérieux ces menaces de mort et demande que la lumière soit faite.



CRISE POLITIQUE

Quand l'arrestation de l'Imam d'une mosquée de Sokodé et conseiller de Tikpi Atchadam provoque des actes de violences dans plusieurs villes du Togo

Bilan provisoire : Trois morts dont deux militaires



Très mouvementée a été la nuit de lundi à mardi à Sokodé et dans d'autres villes du Togo, comme Bafilo, Kpalimé et à Agoè dans la banlieue Nord de Lomé la capitale, suite à l'interpellation de l'Imam Alassani Mohamed Djobo, d'une mosquée de Sokodé, en fin de journée de lundi 16 octobre 2017. Dans un communiqué, le gouvernement est revenu sur les faits qui ont entraîné des morts mais aussi des dégâts matériels importants.

«Sur réquisition du Parquet, M. Djobo Mohamed Alassani, imam d'une mosquée de Sokodé, un des dirigeants du parti politique PNP a été interpellé dans la journée du 16 octobre 2017 en fin d'après midi. Cette interpellation est intervenue suite aux incitations et aux appels répétés à la violence, au meurtre et à la sédition de la part de cet imam.

Il convient de rappeler, que face à la multiplication des déclarations répréhensibles consécutives aux manifestations violentes du 19 août 2017 et des jours suivants, les autorités judiciaires avaient procédé à un rappel à la loi et exhorté les responsables politiques à s'abstenir de tout comportement susceptible d'exposer leurs auteurs aux poursuites pénales.

Par ailleurs, au regard des agissements de l'imam Djobo Mohamed Alassani, de multiples

démarches ont été entreprises par des responsables religieux de confession musulmane pour l'amener à s'abstenir des prêches appelant à la violence », pouvait-on lire dans le communiqué du gouvernement.

Aussi ce document renseigne de ce que, «en dépit de ces exhortations, le vendredi 13 octobre 2017, l'imam Djobo Mohamed Alassani s'est livré dans son prêche à des appels au meurtre des militaires et de citoyens togolais. C'est dans ce contexte qu'est intervenue son interpellation pour appel au crime et à la sédition, infractions prévues et punies par les articles 552 et 553 du Code pénal».

En terme de bilan, on indique que «dans la foulée, des bandes organisées et structurées se sont livrées à des actes de violence inouïe, de pillage, de vandalisme et de destruction de biens publics et privés à Sokodé, Bafilo et dans certains

quartiers de Lomé. A Sokodé, deux militaires en faction au domicile d'une personnalité ont été lynchés et exécutés et leurs armes et munitions ont été emportées. Un jeune a également trouvé la mort et une

nuisent gravement à la cohésion et à la paix sociale et portent atteinte à l'unité nationale ». On promet que «les auteurs et les commanditaires de ces actes qui ne visent qu'à compromettre l'unité nationale seront

national ».

Le gouvernement, présente enfin «ses condoléances aux familles éplorées» et «exprime sa compassion et ses vœux de prompt rétablissement aux blessés. Il «condamne fermement ces attentats extrémistes qui menacent gravement la paix publique, et la coexistence pacifique dans notre pays».

L'imam est accusé d'avoir incité la population de Sokodé à la violence lors de son prêche de vendredi dernier. Il aurait notamment déclaré que si les militaires tuent un seul militant dans les prochaines manifestations, 150 d'entre eux mourront et d'autres choses encore.

Alpha Hassan Mollah est connu comme un Conseiller de Tikpi Atchadam, le président du PNP, à l'origine de la mobilisation actuelle au niveau de l'opposition togolaise. L'imam est par ailleurs coordonnateur du PNP dans la région centrale et est considéré comme celui qui mobilise les populations du côté de Sokodé pour le PNP.

Tassou Bagoudou



vingtaine de blessés enregistrée parmi les civils et les forces de sécurité».

Ce sont de l'avis du gouvernement, des « actes à visée terroriste », qui « tendent notamment à déstabiliser les institutions de l'Etat et à semer la terreur au sein de la population. Ils

recherchés et poursuivis conformément à la loi » et que « face à cette situation et au regard des risques persistants de trouble à l'ordre public, le Gouvernement prendra toutes les dispositions appropriées pour assurer la sécurité sur toute l'étendue du territoire

MANIFESTATIONS PUBLIQUES ET DESTRUCTION DES BIENS PUBLICS

Qui sont les vrais perdants ?

L'arrestation d'un prédicateur à Sokodé a provoqué la colère des populations de Sokodé qui se sont lancées dans des actes de violences et vandalisme dans la nuit de lundi à mardi. Ces manifestations ont occasionné d'importants dégâts matériels, des exactions ainsi que des dégradations d'infrastructures publiques ; la destruction, le pillage et l'incendie de commissariat ainsi que de la gendarmerie. Qui perd dans cette histoire ? Les populations ou le gouvernement ?

Si le droit de manifester est reconnu et protégé par la constitution, il n'autorise pas cependant la destruction des biens publics et privés. Les images qui nous parviennent ce jour sont désolantes. Les nouvelles routes construites à Lomé sont pris d'assaut. Des roues de véhicules sont brûlées sur les chaussées, les poubelles installées aux abords des routes arrachées. Plutôt, il était enregistré des casses des vitres des véhicules de transport public.

Est-il nécessaire de s'en prendre aux biens de l'Etat pour se faire entendre ? Qui payera l'addition de ces casses ?

Les dégradations et destructions des édifices publics et privés, le

recours systématique aux actes de vengeance et d'intolérance, les sociétés d'Etat et les personnalités cadres de Sokodé en ont été victimes. Les populations de Sokodé, après l'arrestation du Conseiller de Tikpi Atchadam, le prédicateur Djobo Alassani, ont mis Sokodé à feu et à sang. Notamment - La Maison du COLONEL MOUVOU YAYA (Colonel Ouro) UTB SOKODÉ, le Commissariat AV Kedia , Togocel de Sokodé , Togotelecom, La maison du ministre Agadazi, La poste de Sokodé, La voiture de DG de utb, Le Siège du parti le RPT/Unir à Sokodé. Tout ceci parti en feu. A Lomé, le siège du Parti National Panafricain (PNP) a été incendié.

On signale au moins un mort. Il s'agirait d'un jeune du nom de Akilou.

La maison de Foli Bazi Essofa est réduite en pièces. Ainsi que la maison du Commissaire Adoyi de l'Office Togolais des Recettes (OTR). À Bafilo, les bureaux de la préfecture sont en feu et le Préfet serait en fuite. À Agoè la maison du leader du PNP Tikpi Atchadam est encerclé par les militaires. Les barricades sont dressées jusqu'au niveau de l'Eglise Theodokos sur la Nationale N°1. Plusieurs véhicules ont été saccagés et les jeunes lancent des cailloux sur tout ce qui bouge. À Tchamba, il semble que la contestation a commencé. Les jeunes s'en prennent aux édifices publics. À Kpalimé, les jeunes sont descendus cette nuit dans les rues et s'en prennent aux biens publics. La situation est quasi insurrectionnelle dans plusieurs villes du pays.

Aujourd'hui, la question qui se pose est de savoir si on encore ces périodes où manifester veut dire casser, détruire les biens publics et privés. Qui est perdant dans cette situation. Les biens publics n'appartiennent à un ouïr, à un gouvernement ni à une personne. C'est pour nous tous. C'est l'argent du contribuable togolais qui est

utilisé pour les ériger. Et c'est des édifices qui sont là pour servir les Togolais. Les Commissariats, la Poste, les sociétés de télécommunication sont au service des populations. La destruction des biens publics pénalise plus les populations. Le service public, les frères qui travaillent dans ces services qui nourrissent leurs familles avec les salaires qu'ils gagnent, sont mis sur le carreau. Aujourd'hui à Sokodé, en plus d'aller se faire établir les cartes nationales d'identité à bafilo, ils y seront également pour les courriers et les western Union que leur envoient leurs parents de la diaspora. «Comme il n'y a plus de banque et que l'hôpital est vidé, les affaires sociales en ruine, les maisons de certains de leurs cadres saccagées, s'ils veulent on pourra les aider à tout détruire pour que Sokodé ressemble en vrai à ses habitants », s'est indigné un citoyen. Sincèrement, si on manifeste il faut reconnaître les limites et savoir où cela peut nous mener. La loi sur les manifestations publiques qui autorise de marcher à tout moment, prévoit également des sanctions pénales. Ceux qui

détruisent et saccagent les biens publics et privés seront punis conformément aux dispositions prévues par la loi. L'on ne peut pas comprendre pourquoi l'arrestation d'une personnalité peut-elle engendrer la destruction des biens publics et privés.

Au regard des incidents enregistrés et face aux conséquences néfastes qui en découlent notamment les dégradations et destructions des édifices publics et privés, le recours systématique aux actes de vengeance et d'intolérance, les ministres en charge de l'administration territoriale et de la Sécurité tiennent à rappeler à toute la population que le droit et la liberté de manifester ne sauraient en aucun cas être synonyme de casses et de destructions.

Tous ceux qui ont contribué à ces actes de vandalisme, doivent s'attendre à répondre devant les tribunaux. Ces casses c'est dans les années 90 qu'on les a vécus. Et si on se permet de retourner à des années en arrière, c'est déplorable.

Abass ISSAKA



Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité



PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



Togotelecom

COMMUNIQUÉ



Togotelecom

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T-MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS :

- 1- PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE ***145*6*3*2*1#**
- 2- PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE ***145*6*3*2*2#**

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE



ON DIT QUOI

La rubrique de ceux qui devraient tourner sept fois leur langue avant de parler

« *Ce pays, c'est mieux de le détruire, nous allons le reconstruire* ». Ça ce sont les propos d'un soi-disant chef de parti politique. Lui, il a combien pour reconstruire un pays en lambeau. Des gens qui n'ont aucune jugeote et qui prétendent nous diriger. Des bandits déguisés en politiciens. C'est ici que nous sommes et on l'avait arrêté au Ghana pour trafic de drogue. Cet ancien député de l'UFC qui ne maîtrise pas ses nerfs a eu à dire une fois publiquement qu'il n'aime pas les Djihadistes. Mais s'il faut passer par les Djihadistes pour libérer le pays, lui, il est pour. Vraiment, on aura tout vu. C'est au Togo ici qu'on voit de n'importe quoi. Des gens qui n'ont aucune culture politique, s'ériger en chef de parti. Il y en a même dont leurs militants ne se limitent qu'à leur seule famille. C'est très dommage. Lui il croit que quoi ? A-t-il

?

une fois vécu ce qu'on appelle la « guerre civile » ? En tout cas, on dit dans notre tradition que l'oiseau qui appelle la pluie c'est sur sa tête que cette pluie descend. S'il est facile de détruire, il n'est pas facile de reconstruire. Si ce n'est pas la popularité de l'UFC d'antan sous Gilchrist Olympio qui a fait que de tels énergumènes

ont pu avoir le poste de député, sinon qui les connaît. Des nuls comme ça et qui par manque de cadres dans leur localité et de leur fanatisme, les populations leur ont fait confiance sans savoir que c'est eux qu'on votait. En tout cas, il va falloir que les autorités commencent par prendre des mesures à l'endroit de ceux qui appellent à la destruction de leur pays. Son mentor « Fo Gil » avait fait plus que ça. Où se trouve-t-il maintenant ? Lui qui appelle à détruire le pays et qu'ils le reconstruiront, de combien dispose-t-il ? Que fait-il ? Son parti les « Démocrates » compte-t-il combien de membres ? Il croit que si les choses changent ici il pourra avoir sa place ? On dit souvent l'homme qu'il faut à la place qu'il faut ». Mais lui, il a quel niveau pour venir nous tenir ces genres de propos. Bande con va !

COMMUNIQUE CONJOINT

(Relatif aux violences exercées sur les journalistes)

Durant les deux derniers mois et particulièrement à l'occasion des manifestations publiques des partis politiques et de la société civile, les organisations de presses **OTM, CONAPP, UJIT, URATEL, ATOPPEL, SYNJIT et PPT** ont constaté avec regret que des professionnels des médias sont victimes d'abus de la part des manifestants et des forces de l'ordre et de sécurité. Il s'agit, entre autres, des faits de violences exercés sur eux et des menaces verbales et physiques à leur endroit à cause de leur profession, mais aussi des actions de tout genre les empêchant de se rendre sur leur lieu de travail ou de couvrir les manifestations.

Elles condamnent fermement ces actes qui sortent du cadre légal et constituent des atteintes au libre exercice du métier de journaliste.

Ces organisations invitent expressément les forces de sécurité, les manifestants, les partis politiques, les associations de la société civile et autres organisateurs à sensibiliser les militants. Elles les exhortent au respect scrupuleux des lois qui régissent notre pays en matière des libertés et de couverture médiatique.

Les organisations de presses appellent une fois de plus les journalistes et l'ensemble des acteurs du monde médiatique à davantage de prudence et de vigilance, ainsi qu'au respect scrupuleux des règles d'éthique et de déontologie qui gouvernent notre profession.

Fait à Lomé, le 17 octobre 2017

Courtes contre la montre

L'interdiction qui complique tout !

Un communiqué ou un arrêté peut-il interdire une manifestation publique autorisée par une loi qui a été votée par les députés à l'Assemblée nationale ? C'est la question qui se pose actuellement dans le pays quand le ministre de l'Administration territoriale, Payadowa BoukpeSSI a, lors d'une conférence de presse décidé que les marches sont désormais interdites en semaine. Il n'est autorisé que des meetings seulement en semaine. Les marches peuvent avoir lieu les week-ends. Le ministre peut-être pour sauver l'intérêt économique de la nation a dit prendre des mesures idoines pour permettre aux opérateurs économiques de vaquer librement à leurs occupations. Mais l'opposition qui ne veut pas l'entendre de cette oreille, parle d'une violation flagrante de la loi sur les manifestations publiques. La coalition de l'opposition qui a prévu marcher les 18 et 19 octobre dans les rues de Lomé, dit maintenir ses manifestations. Elle devait partir de plus points de rassemblements pour se retrouver pour une première fois sur l'esplanade du Palais des Congrès, siège du parlement et pour une seconde fois à la BIDC, siège de la CEDEAO. Un bras de fer s'engage donc entre l'opposition et le pouvoir. De nouvelles journées qui font peur aux Togolais étant donné que très souvent c'est quand il y a interdiction des marches qu'il y a grabuge. La loi étant au dessus de tout, le ministre BoukpeSSI n'avait pas le droit de prendre cette mesure. Il braque les militants. Même si les gens n'avaient pas envie de sortir pour marcher, ils vont sortir pour sortir l'autorité de l'Etat. Si le ministre n'est plus d'accord avec la loi Bodjona, il pouvait introduire une autre projet de loi demandant la modification du texte.

Très fâchées !!!

Il est indéniable que les jours de manifestations politiques, plusieurs marchés et boutiques ferment par peur d'être violentés par certains manifestants. Des femmes réunies au sein de l'Association pour le Développement des Activités Génératrices de Revenus (ADAGR) dénoncent l'attitude de certains manifestants qui porte un coup dur à leurs activités. Dans une déclaration le 12 octobre dernier, ces femmes ont manifesté leur colère. Elles dénoncent en l'occurrence les actes inciviques de ces manifestants. « Nous notons avec regret des comportements inciviques de certains militants de l'opposition, comme les jets de pierres, les entrées spontanées dans des maisons et des marchés publics pour agresser des paisibles citoyens, ainsi que des propos menaçants à notre endroit », lit-on dans le communiqué. Elles demandent également le respect des libertés individuelles et collectives. L'Etat ainsi que les partis politiques devront prendre leurs responsabilités. Il faut souligner que les dernières manifestations, surtout celle du 5 octobre 2017 a été violente. Des individus mal intentionnés se sont permis de désobéir au mot d'ordre des organisateurs. Comme eux aussi, il leur ont dit que c'est le remake du 5 octobre 1990, les jeunes ont pris d'assaut tous les quartiers de Lomé et ses environs occasionnant des casses, posant des barricades, empêchant de paisibles citoyens de vaquer librement à leurs occupations, commettant des actes de vols. Des magasins ont été pillés. L'on a assisté à de l'incivisme total. Les organisateurs n'avaient pas pu maîtriser leurs manifestants. Ils se cachent désormais derrière des mobiles de « c'est le peuple » pour pouvoir rendre ingouvernable le pays. Ces manifestations coûtent des pertes de centaines de millions de francs CFA au pays.

Vous avez dit spontané !

La crise sociopolitique au Togo s'enlise. Alors que la coalition des 14 partis politiques s'apprête à battre à nouveau le pavé les 18 et 19 octobre, malgré l'interdiction des marches des jours ouvrables par le gouvernement, un attroupement spontané a été noté lundi devant le siège de la CENI. Des manifestants disent non au référendum et réclament la constitution de 92. Ils ont été aussitôt dispersés par la police. "L'expression de ce matin, c'est pour dire que nous ne sommes pas d'accord avec la composition actuelle de la CENI. C'est une CENI frauduleuse. Et nous ne sommes pas d'accord avec son fonctionnement. Nous disons également non au référendum", a lancé un des manifestants. Sur les affiches des dizaines de manifestants qui ont pris d'assaut le siège de l'institution chargée d'organiser et de superviser les élections, on peut lire plusieurs revendications. Sur certaines, il est écrit "CENI machine à fraudes", "En aucun cas, nul ne peut nous imposer un référendum truqué d'avance". Sur d'autres encore, on lit : "Faure must go", "Audi complet du fichier électoral" ou encore "nous voulons simplement la C92". "Ça ne fait que commencer... quand le gouvernement nous refuse le droit de manifester, nous ne pouvons que réagir de la sorte", scandent certains des manifestants. Mais la manifestation n'a duré qu'une quarantaine de minutes. La police arrivée sur les lieux a dispersé l'attroupement à coup de gaz lacrymogène. Ignorance ou quoi, la CENI n'a même pas encore prêté serment. C'est le manque de connaissance.

Le Magnan Libéré

Récépissé N° 0302 / 17 / 11 / 06 / HAAC

Directeur de Publication

Abass ISSAKA

90 16 49 87 / 90 85 85 22

Responsable commercial

Bertine ADJAH

90 36 97 10

Mise en page :

Magnan

Imprimerie :

Rad Graphic Sarl U.

Tirage :

2000 exemplaires

Casier N° 35MJ BP: 81213 Lomé / Mail: iabasse@yahoo.fr



GESTION DIPLOMATIQUE DE LA CRISE TOGOLAISE

Après la récusation d'Aïchatou Minedaoudou de l'OIF, l'opposition boude Alpha Condé, le Président en exercice de l'Union Africaine

L'opposition togolaise qui avait répondu à l'invitation du président en exercice de l'Union Africaine Alpha Condé de se rendre à Conakry hier mardi pour discuter de la crise togolaise a finalement décidé d'annuler ce déplacement. Ce voyage qui était bien préparé au niveau de l'opposition avec une délégation bien formée n'aura donc pas lieu. Comme c'est le cas pour la mission de l'OIF, l'opposition togolaise a ainsi boudé l'Union Africaine.

Selon les informations, une forte délégation conduite par Me Yawovi Agboyibo devrait répondre à l'invitation de Alpha Condé pour chercher des voies et moies pour sortir le Togo de la crise qui ne fait que s'accroître. « Les leaders de l'opposition ont pressenti un traquenard à eux tendu par l'hôte guinéen, le plus grand allié de Faure Gnassingbé dans sa vie périlleuse ». Il faut Souligner que cette

invitation se situe à la veille des manifestations qu'organise l'opposition les 18 et 19 octobre à Lomé et à l'intérieur du pays. Comme les leaders sont aujourd'hui guidés par les populations, ils risquent de se faire hara kiri en les abandonnant seules dans les rues. Il faut noter que depuis le début de la crise, la communauté internationale a appelé les parties au dialogue pour une issue

favorable à la crise. Cependant la sortie de l'UA, de la CEDEAO et de l'UNOWAS invitant le gouvernement à l'organisation du référendum, a radicalisé la coalition de l'opposition qui ne réclame rien que le retour à la constitution de 1992. Après avoir récusé l'OIF, l'opposition togolaise vient de boudé le Président en exercice de l'Union Africaine. En boudant la communauté internationale, on se



demande ce que veut au juste nos responsables politiques. La sagesse africaine voudrait que lorsque quelqu'un vous appelle il faut aller l'écouter et lui dire ce que vous avez dans le cœur. Mais aujourd'hui cette attitude de l'opposition risque de lui coûter cher parce qu'elle est en train de se mettre la communauté internationale à dos. Quel que soit

celui qui va être au pouvoir demain, il doit être obligé de composer avec la communauté internationale. D'ailleurs il y a des moments où dans des cas difficiles, c'est cette même opposition qui fait appel à cette communauté internationale d'intervenir. On est devant un paradoxe.

AI

COMMUNICATION

Au Togo, une véritable guérilla politique bat son plein sur les réseaux sociaux

Depuis mi-août 2017, le Togo traverse une nouvelle crise sociopolitique. Les réseaux sociaux, pour une première fois sont au centre du bras de fer entre partisans et opposants au régime de Faure Gnassingbé. Seulement si les antisystèmes pensent réussir la révolution sur ces réseaux sociaux comme ailleurs, les partisans du système eux crient à une tentative de déstabilisation. Conséquence : les réseaux sociaux au Togo connaissent une guerre sans merci entre les protagonistes de la crise sociopolitique

Les réseaux sociaux sont-ils une menace ou un outil pour le combat politique au Togo ?

Outil de communication, les réseaux sociaux sont plus que jamais au centre de la bataille politique entre opposition et parti au pouvoir au Togo. Depuis toujours, les deux parties se sont faites entendre via Internet, les réseaux sociaux notamment. Seulement, la nouvelle crise politique née des manifestations de mi-août 2017 a accentué l'usage de ces moyens de communications.

Activistes, partisans, journalistes, politologues, spécialistes du web, plus aucun Togolais ne reste indifférent à la crise que traverse le pays sur les réseaux sociaux. Les débats les plus virulents se déroulent sur Facebook et Whasapp. Ces deux réseaux sociaux sont désormais dans le viseur du gouvernement togolais. Ils font l'objet de censure dorénavant à chaque manifestation de l'opposition.

Le gouvernement togolais, lui, y voit une menace pour la stabilité et la paix du pays. Et pour cause, lors

des manifestations violentes du 19 août, des « images insupportables » ont circulé sur ces réseaux sociaux. Avec trop souvent, des informations difficilement vérifiables. Lors de ces manifestations, plusieurs images d'autres pays avaient été présentées comme celles des manifestations au Togo.

Internet, réseaux sociaux censurés : une solution ?

Ce qui aujourd'hui conforte les autorités togolaises à couper Internet et à censurer les réseaux sociaux, c'est l'usage qu'en font certains. Est-ce une raison suffisante pour priver les populations de ces moyens de communications ? Sur le sujet, les avis divergent tout comme sur les sujets politiques à l'origine des inconduites dénoncées par les autorités de Lomé. Pour des activistes, journalistes ou simplement consommateurs, la solution au mauvais usage d'Internet serait loin d'être la censure.

Ce qui fâche à Lomé, c'est le

raccourci que prend le pouvoir public avec la censure du web. D'aucuns estiment que l'éducation de masse devrait permettre à chaque Togolais de faire un usage rationnel d'Internet et des réseaux sociaux notamment. Mais au Togo, il n'existe que des discours sur la volonté de promotion des TIC. Aucune réelle politique d'éducation au numérique ; aucun programme de sensibilisation sur les enjeux des réseaux sociaux pour la société togolaise n'est mis en œuvre.

La censure, dans tous les cas ne saurait être la solution. Et pour preuve, les manifestations politiques ont eu lieu ce 4 octobre 2014 au Togo avec une connexion libre. Cela n'a en rien fait chanceler le pays. Au mieux, on a noté sur les réseaux sociaux, moins de contestations et moins de mépris. Ce qui en dit long sur la stratégie adoptée ces derniers jours par les autorités togolaises et dénoncée par les acteurs et usagers d'Internet. Car, en réalité, les conséquences tant économiques que sur l'image du pays sont déplorables. Le Togo est désormais cité parmi les pays où Internet est coupé pour des motifs politiques. Ce qui fait dire que le vrai débat sur l'utilisation d'Internet au Togo en temps de crise est ailleurs. Ce qu'il faut condamner sur les réseaux sociaux



Une bonne partie des utilisateurs des réseaux sociaux au Togo ont à l'esprit le printemps Arabe. Certains l'en appellent de leur vœux au Togo et d'autres le redoutent ; selon le bord et la conviction politique. Mais que ce soit dans le rang de l'opposition ou de la majorité, il existe de véritables guérilleros des réseaux sociaux ! Ils mènent une guérilla sans merci et inondent la toile de leurs publications.

Ce sont leurs méthodes qu'on pourrait éventuellement condamner. D'une agressivité sans pareille, ces "combattants" 2.0 prennent pour cible ceux qui ne sont pas de leurs bords politiques ou qui ne partagent pas leurs opinions. Ainsi, il existe une tolérance zéro dans leurs prises de position. Pour eux, il faut être anti ou pro ! Il est donc clair que dans ces conditions, la voix de la raison est souvent inaudible, pire elle prise pour cible.

Eduquer, sensibiliser, responsabiliser : la clé pour un usage rationnel des réseaux sociaux. Insultes, dénigrements, menaces, violations de liberté privée... les dérives sur les réseaux sociaux au Togo sont légion. Ceci, dans une quasi impunité. Et pour cause, les

populations en générale n'ont pas de notions sur les droits et responsabilités liés à l'usage des TIC. Même s'il existe des lois et textes qui réglementent la communication de masse au Togo, réglementer le secteur des réseaux sociaux restent un casse-tête chinois.

Si ailleurs de plus en plus la justice s'intéresse aux inconduites sur les réseaux sociaux comme au Sénégal ces dernières semaines, au Togo, les guérilleros ont encore le champ presque ouvert. Et cela profite bien à tous les camps. Mais face à l'urgence et aux enjeux, les internautes togolais doivent être davantage formés et sensibilisés sur les réels enjeux des outils numériques et de leur usage.

Les pouvoirs publics et tous les acteurs avertis du secteur doivent s'investir dans la formation et la responsabilisation des usagers. Les axes de stratégies n'y manquent pas. Le pays aura à gagner plus dans l'usage d'un Internet neutre et rationnel que dans la bataille politique virtuelle. Ce qui en réalité retarde les vrais débats et freinent les vrais élans d'un pays sûr et stable

Ben Souleyman

Le Magnan Libéré



FOOTBALL

12 ans après leur qualification à une coupe du monde, les éperviers en chute libre

Claude Leroy enfonce davantage le football togolais dans le gouffre

Le 08 octobre 2017, le Togo fêtait les 12 ans d'une qualification historique à une coupe du monde. Les éperviers ont obtenu contre toute attente, une qualification historique pour la coupe du monde 2006, le 08 Octobre 2005 au Congo Brazzaville en dominant les diables rouges 3-2. 12 ans après, que reste-t-il de cette fabuleuse aventure ? Rien sinon qu'une qualification aux quarts de finale de la CAN 2013. Aujourd'hui, une chose est claire, l'équipe nationale du Togo ne fait plus rêver ses supporters.

En 2005, le Togo déjoue tous les pronostics

Absent de la CAN 2004, les éperviers pour la campagne des éliminatoires cumulée de la CAN et du Mondial 2006 avaient décidé de relever le défi et avaient pour première ambition, une qualification pour la compétition continentale. Sous la houlette de Stephen Keshi, le Togo devait défier dans le groupe 1, le Sénégal qui revenait d'une coupe du monde où, il a terminé quart de finaliste, la Zambie, le Mali, Congo et le Libéria. Tout commence mal pour les éperviers qui perdent en Zambie 1-0, mais la suite de la compétition sera héroïque pour les éperviers. Au cours des neuf autres matchs, le Togo enregistre 7 victoires (3-1 face au Sénégal ; 4-1 face à la Zambie; 2-0 face au Congo; 1-0 face au Mali ; 3-0 face au Libéria; 2-1 face au Mali en match retour et 3-2 face au Congo en match retour) et deux nuls (2-2 face au Sénégal en match retour et 0-0 face au Libéria). Des performances qui ont surpris plus d'un et qui ont permis aux éperviers de se qualifier pour la première fois à une phase finale de la coupe du monde.

Une qualification et le début des crises

Le regretté Stephen Keshi, artisan de la qualification du Togo sera évincé avant le début le tournoi et remplacé par l'allemand Otto Pfister qui démissionnera quelques jours avant le premier match des



éperviers face à la Corée du Sud suite aux exigences des joueurs togolais par rapport aux primes les poussant des fois à boycotter des séances d'entraînement. Le technicien allemand reviendra à de meilleurs sentiments et dirigera l'équipe qui enregistre 3 défaites en trois sorties (Togo 1-2 Corée du Sud; Suisse 2-0 Togo; France 2-0 Togo). Résultats plutôt acceptables vu les conditions de crise qui ont entouré ces rencontres. Les lendemains de cette participation ont été vraiment mouvementés. De rock Gnassingbé, en passant par Tata Avlessi, Ameyi Gabriel et aujourd'hui Akpovi Guy et de crise en crise, le football togolais a du mal à renaître. La seule bonne note reste une qualification pour les quarts de finale de la CAN 2013. Aujourd'hui pire qu'hier, le Togo du football se cherche. Une décevante participation à la CAN 2017 et des résultats qui frôlent le ridicule

Le miracle Claude Leroy a du mal à se produire

L'arrivée de Claude Leroy voulu par le chef de l'état n'a pas suffi pour faire bouger les lignes. Le technicien français arrivé en «messie» a réussi à qualifier les éperviers pour la CAN 2017 mais depuis plus rien... 18 matchs, 6 victoires (Zambie 1-0 ; Djibouti 6-0 ; Mozambique 2-0 ; Ouganda 1-0 ; Comores 2-0 ; Niger 2-0), 8 défaites (Maroc 1-2 ; Maroc 1-3 ; Rdc 1-3 ; Egypte 0-3 ; Malawi 0-1 ; Algérie 0-1 ; Nigeria 0-3 ; Iran 0-2) et 4 nuls (Liberia 2-2 ; Comores 2-2 ; Côte d'Ivoire 0-0 ; Lybie 0-0) et une dégringolade au 121^e rang au classement FIFA, pire classement du Togo depuis plus de 20 ans. Des voix se lèvent désormais à l'intérieur du Togo pour que tombe la tête du technicien français. C'est avec l'arrivée de Claude Leroy que les Togolais ne retrouvent plus leur football. En 2013, le Togo avait fait une bonne prestation à la CAN en Afrique du Sud. Mais aujourd'hui le Togo est méconnaissable. Il est en chute libre. Le chef de l'Etat qui a fait venir ce monsieur croyait donner de l'espoir au public sportif. Et l'arrivée de Claude Leroy, un entraîneur chevronné a été salué par l'ensemble des Togolais. Mais aujourd'hui, c'est la déception totale. Faure Gnassingbé doit prendre ses responsabilités et nous libérer de ce « sorcier blanc » qui a perdu ses repères. Autre temps autre mœurs.

K
P
A
K
P
A
T
O

QUI T'A DEMANDÉ?

Mon ami, c'est comment ? Dans chez vous-là c'est marches seulement que vous connaissez non ! Aujourd'hui marche demain marche. Finalement on ne comprend plus finalement rien à rien. Hmmm ! En tout cas, tout ça là, c'est Dieu qui est au contrôle quoi. Quelqu'un pour provoquer les gens a dit que il ne faut plus que les gens vont marcher dans la semaine. Les autres que c'est la loi qui dit qu'on doit marcher. Dans tout ça là, on va faire comment ?

Mon ami, un jour, je suis allé rendre visite à mon EX et elle m'a servi à manger. Après quelques secondes, leur chien est entré dans la pièce et a commencé à sauter sur moi. J'ai dit " Vous avez un chien maintenant, il a l'air gentil avec les visiteurs". Son petit frère qui était à côté répond : " Non inhhh tonton! C'est parce que tu manges dans son assiette. Hahahaha. Tu sais que dans un village africain, pour dire au revoir à leurs morts les membres de la famille du défunt lui déposaient de l'argent dans son cercueil. Un monsieur était invité par un ami et une fois au cimetière, l'oncle dépose 50.000f et dit que cela lui servirait pour faire des achats en cours de route, un autre dépose 150.000f, un autre 50.000f. Étonné, le monsieur sourit, sors son chéquier et fait un chèque de 350.000f le dépose sur le corps et ramasse les 250.000f, et ajoute... *arrivé là-bas il faut faire le retrait à la banque. Hmmm ! Les gens sont hein ! Quelqu'un m'a dit qu'un togolais qui était au Gabon, à réussi à s'enrichir énormément et de retour au pays il se faisait appeler Gabonais plus tard quand l'argent est fini, hummm, on l'appelait Ga-vonè. Mon ami, les gens là-bas. Quand on dit que quelqu'un les gens infidèles vous croyez que nous on fait pagaille. En plein sommeil, une femme crie dans son rêve "sors vite mon mari est arrivé". Son mari qui dormait à côté d'elle se réveille en sursaut et se jette par la fenêtre. Il se casse le bras et perd 3 dents avant de se rendre compte qu'il est chez lui. Selon toi qui trompe qui ? Vraiment homme et femme hummm !

Togomètre

En forme

Sergio Sport

C'est l'équipementier togolais qui a eu maille à partir avec le comité exécutif de la FTF. Aujourd'hui à travers une politique de communication mise en place il est en train de se refaire une place au soleil et de redonner confiance à ceux qui doutaient de sa capacité d'avoir des équipements de qualité. Si Sergio Sport n'est pas encore à la lumière, il peut se targuer aujourd'hui de marquer des pas de géant qui l'y amènent, tout doucement. Entre innovations, sponsoring, tournois de football et la vulgarisation de la marque, Sergio commence par envahir et illuminer la cité sportive. Au Togo, après son divorce (non consommé) avec la FTF, Sergio Sport s'est tourné vers d'autres fédérations, de diverses disciplines. "Royalment", il habille, entre autres, les équipes nationales de basket-ball et de handball du Togo, il a eu à habiller la délégation togolaise aux jeux islamiques de Bakou et la délégation Togolaise aux jeux de la francophonie en Côte d'Ivoire. Achacun de ces rendez-vous, les témoignages sont positifs, plusieurs se seraient renseignés sur la marque. Au niveau des équipes de D1 et de D2 du championnat togolais, presque tous les clubs sont Sergio. Plusieurs fois dans les divers championnats, on a pris un réel plaisir à voir sur un match les deux équipes habillées en Sergio. Le plus beau, on s'en rappelle, ce fut la finale du championnat D2, ayant opposé Espoir de Tsévié et ASCK de Kara. Dans les différents quartiers de Lomé et banlieues, Sergio est visible partout, même dans des tournois de petits poteaux. Sergio Sport ne se limite pas seulement à son activité de préférence, la société investit énormément dans la promotion du football, surtout celui à la base. Plusieurs compétitions ici et là portent aujourd'hui le nom Sergio Sport. La dernière fois, s'est joué dans le district N° 7 de Agoe-Nyivé le tournoi MIVONOM Trophée Sergio Sport. Le 11 septembre dernier s'est joué au stade municipal un tournoi spécialement dédié aux jeunes U13, U15 et U17. La cérémonie de lancement officiel s'est déroulée en présence des représentants de la FTF et du ministère de tutelle. Une autre manière pour cet équipementier d'appuyer les autorités politiques et sportives dans leur élan de promotion du football national, mais également de se rapprocher des férus du sport.

En panne

Claude Leroy

C'est le sélectionneur des Eperviers du Togo communément appelé le « sorcier blanc ». Lorsque le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé a mis tout son poids pour le recruter parce que voulant faire plaisir au public sportif togolais, l'on a cru que le « Sorcier Blanc » allait faire des miracles pour redonner au football togolais sa splendeur d'antan. Mais que nenni ! C'était sans compter avec les errements de ce monsieur. Non seulement, il a contribué à dénaturer le fond de jeu des Eperviers, mais aussi il a enfoncé beaucoup plus le football togolais. Au sortir du mondial 2006, le Togo occupait une place très honorable au classement FIFA. On était 33^e au plan mondial. Mais aujourd'hui en 2017, au dernier classement de la FIFA, le Togo est à la 123^e place. Claude Leroy est arrivé sans rien apporter de mieux au football togolais, si ce n'est la régularité des matches FIFA auxquels le Togo participe sans résultat contribuant à enfonce le Togo au bas du tableau dans le classement FIFA. A cette allure, beaucoup se pose la question de savoir, si l'objectif qui est assigné à Claude Leroy, celui d'avoir une équipe compétitive en 2019 pourra être atteint. Du moment où il a pris sur lui de décourager ou de détruire les carrières des joueurs en leur changeant de place en plein match. Aujourd'hui les gens demandent son départ pour insuffisance de résultats. Avec lui l'espoir des Togolais est tombé à l'eau. L'équipe togolaise n'a plus de noyau puisqu'à chaque match, ses convocation. On est retombé dans l'amateurisme. Plusieurs matchs beaucoup de défaites et de nuls.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

D1/D2 : Vers un report du démarrage

Les championnats nationaux de D1 et D2 débutent selon le chronogramme de la Fédération Togolaise de Football (FTF), le 22 Octobre 2017 mais une réunion de l'instance dirigeante du football national avec les dirigeants des clubs et ligues montre clairement qu'un report de ce démarrage se prépare.

Lors d'une réunion entre les responsables de la FTF et les dirigeants de clubs et ligues dimanche, il est ressorti que certains clubs ont accusé des retards dans la préparation et ne pourront donc pas démarrer le championnat le 22 Octobre prochain. « Pour la première

division, tout est déjà joué et scellé, nous allons jouer à 12. Vous aurez toutes les décisions dans les jours à venir. Il y a certains clubs qui sont en retard dans les préparatifs pour des raisons bien vérifiées approuvées par tous. Nous réfléchissons à la manière de prendre en compte les préoccupations de ces équipes et nous pensons que la date du 22 Octobre est à exclure. La date probable sera fixée dans les jours à venir également par rapport aux autres décisions que nous pensons prendre », a déclaré Tchakondo Sebabe, 2^eme vice-président de la FTF à l'issue de la réunion.

La deuxième division était également au cœur des débats par

rapport au nombre de clubs devant disputer la compétition. Selon les informations, ce nombre pourra passer de 14 à 20 selon les recommandations de l'expert de la FIFA, Goviden Thondoo qui a séjourné à Lomé en Septembre mais au niveau de la FTF, rien n'est encore décidé « Pour la deuxième division, l'option sera soit à 20 ou à 14 » a laissé entendre le deuxième vice-président.

Les décisions sur la nouvelle date du démarrage de la saison 2017-2018 et sur le nombre de clubs en D2 sont donc attendues au cours de cette semaine.

24 Nov.
11 Déc.
2017

14^{ème}
Foire
Internationale de
LOME

Foire de toutes les opportunités



Thème : Le numérique au service des affaires



24 Nov.
11 Déc.
2017

14^{ème}
Foire
Internationale de
LOME

Foire de toutes les opportunités



Thème : Le numérique au service des affaires



CETEF - LOME

BP: 10056 Lomé - Togo
Tél:(00228) 22 35 07 27 / 90 31 76 37
Site web: www.cetef.tg / E-mail: ceteflome@cetef.tg